

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1275 - 4 février 1988 - 2 F

D 1275 HAÏTI: ÉLECTIONS DU 17 JANVIER,  
"UN DÉFI A LA MORALE"

Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections du 17 janvier 1988, sous contrôle étroit du Conseil national de gouvernement et de l'armée, sont connues: abstention massive, fraudes au grand jour, pour le choix du civil Leslie Manigat par "50,29% des voix". L'opposition rassemblée dans le Comité d'entente démocratique (cf. DIAL D 1267) et dans d'autres groupes (cf. DIAL D 1268) entend ne pas être mise irrémédiablement devant le fait accompli. La gravité de la crise ainsi nouée, et dont il est difficile de prévoir l'évolution, est donné par le ton de la déclaration de la Conférence épiscopale haïtienne du 23 janvier 1988.

Note DIAL

### DÉCLARATION DES ÉVÊQUES D'HAÏTI AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS DU 17 JANVIER 1988

1. La Conférence des évêques d'Haïti est extrêmement préoccupée par la situation qui est née dans le pays à la suite des élections du 17 janvier 1988.
2. Si les élections du 29 novembre 1987 ont été l'occasion d'un drame humain qui a coûté la vie à un certain nombre de personnes innocentes, celles du 17 janvier 1988, bien qu'il n'y ait pas eu de morts, de blessés, constituent un défi à la morale commune.
3. Dans le cadre de sa mission pastorale, l'Eglise ne peut pas se taire. Elle doit prendre la parole pour rappeler, en toute circonstance, que l'activité politique doit tenir compte de l'homme et respecter les valeurs fondamentales de dignité, de vérité, de liberté et de justice.
4. La politique est l'une des dimensions de l'activité humaine. Elle doit intégrer les valeurs morales qui caractérisent la conduite de l'homme. L'Eglise doit attirer l'attention du peuple sur les valeurs morales à promouvoir en vue du bien commun de la personne et de la communauté nationale. Elle doit dénoncer les manoeuvres, les manipulations, les menaces et les promesses démagogiques qui dénaturent l'activité politique. Cette mission lui est propre de par la volonté du Christ, son fondateur.
5. Présents dans leurs diocèses respectifs, les évêques ont été les témoins de l'abstention de la majorité de la population dans les chefs-lieux des départements où ils résident. Certains d'entre eux détiennent des rapports ou ont reçu des témoignages attestant que la participation électorale, dans beaucoup de paroisses, a été faible.
6. Sur le témoignage de personnes dignes de foi, nous pouvons dire que certaines valeurs morales fondamentales ont été violées au cours du processus électoral et au jour des élections: valeurs de vérité, de liberté, de justice et de respect des droits de la personne humaine.

7. Par les médias, nous avons été informés que les élections, dans beaucoup de cas, ont été entachées d'irrégularités et de fraudes: des enfants de 11, 12, 13 ans ont été invités à voter dans certaines circonscriptions électorales; certaines personnes ont voté plusieurs fois dans plusieurs bureaux; d'autres ont déposé plusieurs bulletins dans les urnes.

8. Dans beaucoup d'endroits, on a imposé des bulletins aux électeurs analphabètes; le secret du vote a été violé; des paysans animateurs, des agents pastoraux, des directeurs de chapelles, des responsables d'écoles presbytérales, des moniteurs d'alphabétisation, d'autres citoyens ont été arrêtés, sous prétexte de propagande contre les élections. Comment ne pas reconnaître que les élections n'ont été, moralement, ni libres, ni justes, ni vraies?

9. La campagne de dénigrement systématique de l'Eglise, de ses institutions et des personnes chargées de les animer continue. Elle a été menée et est menée activement contre elle. Malgré ses déclarations répétées, à savoir que l'Eglise n'a pas de candidat à quelque fonction élective que ce soit, on veut faire accroire aujourd'hui que la Conférence épiscopale collabore à la nomination d'un président de la République d'Haïti.

10. Nous protestons énergiquement contre ces insinuations mensongères et malveillantes. Nous dénonçons toute stratégie qui voudrait utiliser l'Eglise et ses structures à des fins politiques.

11. La situation douloureuse dans laquelle se débat le pays interpelle, de façon dramatique, tous les Haïtiens. Car, ce qui est en jeu, c'est l'avenir du peuple, son développement, son progrès. Comment envisager cet avenir en dehors d'une société démocratique? Ayant dit non à la dictature, le peuple aurait la tentation de recourir à des moyens autres que des moyens pacifiques pour l'instauration d'une authentique démocratie.

12. Nous entendons comme un devoir de redire au peuple haïtien: Attention! la violence engendre la violence; elle n'est pas une solution; elle constitue, au contraire, l'épreuve de force d'où la nation sortirait meurtrie et paralysée.

13. Pour éviter un tel désastre, nous rappelons qu'un appel a été lancé dans notre déclaration du 21 décembre 1987

- aux leaders politiques;
- aux candidats;
- aux autorités responsables,

pour un dialogue entre les différents secteurs représentatifs de la population.

14. Quelle peut être l'issue d'une telle rencontre? Il est impossible de le savoir ou de le dire à l'avance; tout dépendra du degré de lucidité et d'abnégation de chacun des participants. Ce qui est certain, c'est qu'une crise aussi grave ne peut se dénouer que par un dialogue visant à chercher, dans la légalité, la vérité et l'honnêteté, le bien du peuple.

15. On le voit, il faut beaucoup de force d'âme et de dépassement de soi, un grand amour de la patrie et de chacun de nos frères, un souci réel des pauvres, des démunis, du monde majoritaire des paysans. Il faut toute la lumière, toute la force de l'Esprit-Saint pour y réussir. Pour soutenir les efforts de tous, le secours de Dieu est nécessaire. Aussi, est-ce avec insistance que nous vous invitons à persévérer dans la prière, car: "Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain les maçons peinent; si le Seigneur ne garde la ville, en vain la garde veille" (Ps. 127).

Donnée au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti le 23 janvier 1988, cette lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suit la réception.

(Signé:) NNSS Gayot, Ligonde, Laroche, Constant, Verrier, Romelus, Lafontant, Kerbreau.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441